

tion générale et que les détenus sous surveillance minimum n'ont nulle part où aller et doivent demeurer dans cette institution?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le ministre peut répondre brièvement à cette question qui ressemblait davantage à un argument.

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, lorsque je suis allé dans les Maritimes pendant le congé de Pâques, j'ai visité l'institution de Springhill. Je n'y ai pas trouvé beaucoup de problèmes d'importance; j'y ai rencontré tous les groupes qui ne m'en ont signalé aucun. Les programmes de Springhill n'ont subi aucun changement. C'est toujours une institution à sécurité minimum où les programmes sont à l'avenant. On y introduit également le programme de «l'internat». Je crois que tout va bien à Springhill. Le problème se pose essentiellement à Dorchester et je conviens avec le député qu'il est dû à un important transfert de l'Ouest, ajouté aux 100 nouveaux détenus des Maritimes qui exigent une surveillance maximum.

LE PROJET D'INSTITUTION À SÉCURITÉ MAXIMUM POUR LA C.-B.

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Ma question supplémentaire est dans la même veine que les précédentes. Il y a un an ou deux, on projetait la construction d'une institution à sécurité maximum en Colombie-Britannique et l'argent nécessaire avait été libéré alors par le Parlement, mais le gouvernement s'y était opposé, car on avait critiqué l'architecture. Compte tenu de l'encombrement, surtout celui provoqué par le transfert de détenus d'ouest en est, le solliciteur général pourrait-il déterminer s'il serait possible de modifier l'architecture et d'utiliser l'argent débloqué pour construire l'institution à sécurité maximum projetée par l'ancien commissaire?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, il est exact que l'on avait envisagé de créer un établissement à sécurité maximum en Colombie-Britannique, mais étant donné les critiques soulevées à l'égard de ce genre d'établissement, le projet fut abandonné. En conséquence, l'ancien solliciteur créa la Commission Mohr, chargée d'élaborer un nouveau plan. Ce travail est terminé et nous essayons maintenant de trouver un emplacement en Colombie-Britannique pour ce nouvel établissement à sécurité maximum. Cet établissement devait se trouver près du pénitencier de la Colombie-Britannique, mais les habitants de New Westminster ont refusé, aussi cherchons-nous un autre endroit.

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence donnera la parole au député puis au député d'Oshawa-Whitby pour une question supplémentaire portant sur la deuxième question ainsi qu'au député de Hamilton-Ouest et aux autres, pour une série de questions supplémentaires relatives à la deuxième question, ce qui nous mènera presque à la fin de la période des questions.

M. Woolliams: Je serai très bref, monsieur l'Orateur. Compte tenu des difficultés que connaît le ministre avec les divers établissements à tous les niveaux de sécurité,

Questions orales

soit moyenne, minimum et maximum, pourrait-il s'engager à accélérer la mise en vigueur de ce projet et à employer les fonds alloués par le Parlement, afin de donner l'exemple dans ce domaine et d'éviter le problème que nous connaissons au Canada à l'heure actuelle dans le domaine de l'administration de la loi?

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, nous agissons rapidement à ce sujet mais l'année dernière, il nous a été très difficile de trouver une localité qui accepte un établissement à sécurité maximum. Nous voulons coopérer dans la mesure du possible avec les municipalités où se trouvent ces établissements. Je pourrais ajouter qu'au départ, la ville de New Westminster était prête à accepter l'établissement mais le conseil, après y avoir réfléchi à deux fois, nous a demandé de ne pas le créer au même endroit que l'institution actuelle. Nous sommes en train de chercher un nouvel emplacement, de concert avec cette localité.

* * *

LES TRANSPORTS

DEMANDE DE MODIFICATION DU TARIF-MARCHANDISES— LA DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES PROVINCES ATLANTIQUES ET LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports et a trait aux taux élevés du chômage chronique dans la région atlantique. Vu la discrimination notoire dans les tarifs-marchandises au Canada qui va à l'encontre de l'expansion industrielle des provinces atlantiques, le ministre pourrait-il affirmer à la Chambre qu'il examinera la possibilité de modifier la politique des tarifs-marchandises afin de faire disparaître cette discrimination à l'endroit des provinces atlantiques et également de l'Ouest du Canada?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, des entretiens se déroulent actuellement sur ce sujet entre les premiers ministres des provinces atlantiques et moi-même.

Une voix: Quand allez-vous faire quelque chose?

M. l'Orateur: Le député de Hamilton-Ouest peut poser une question supplémentaire.

* * *

L'IMMIGRATION

L'EXPULSION DE MALAPPA REDDY

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ce n'est pas une question supplémentaire mais hier, vous avez dit que j'aurais la parole aujourd'hui. Je voudrais donc demander au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration s'il a eu l'occasion d'enquêter sur ce que j'appellerais la déportation inhumaine de M. Reddy. Est-il au courant que l'ordre d'expulsion était prématuré puisqu'il semble que M. Reddy dispose de 60 jours pour interjeter l'appel? Le ministre a-t-il ordonné une enquête et quel en est le résultat?